



Programme 2021 des ateliers de prévention des risques professionnels



**Vous êtes adhérent
de l'AMIEM,
inscrivez-vous
gratuitement
à nos ateliers**



Programme

Inclus dans
la cotisation

- 1** Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME
- 2** Webinaire «Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail»
- 3** Troubles Musculo Squelettique (TMS)
- 4** La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !
- 5** Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !
- 6** Travaux en hauteur : un point sur les risques. Venez échanger sur vos pratiques !
- 7** La poussière de silice : Etes-vous concerné ?
- 8** Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers
- 9** Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels

Pour consulter ce catalogue en ligne et vous inscrire :

www.amiem.fr et



Sensibilisations

Pour nous faire remonter vos besoins et vos remarques :

www.amiem.fr et



Nous contacter





Présentation

Cette année 2020 a mis à rude épreuve les acteurs du tissu économique et leurs partenaires.

Dans ce contexte et dès le début du confinement, les services de santé ont eu à cœur de garantir la continuité du suivi médical et les conseils en prévention.

Les modalités de réalisation des visites médicales ont été adaptées et de Mars à Juin environ 8 000 visites ont été effectuées. En parallèle à cela, 3 500 actions de prévention (conseils téléphoniques, informations, relectures et appuis juridiques et documentaires, ...) ont été menées à bien.

En conséquence, les sujets initialement prévus dans le catalogue 2020 ont été profondément modifiés pour s'adapter aux besoins de terrain.

Ainsi certains accompagnements à la mise en place du DU se sont faits à distance via des webinaires. L'accélération de la mise en place du télétravail nous a, par ailleurs, amené à proposer des webinaires à destination des salariés et des accompagnements méthodologiques aux entreprises lancées dans ces démarches.

Pour l'année 2021, et dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2020, certaines sensibilisations seront toujours directement prévues sous un format à distance.

Cela nous permet de toucher directement vos salariés sans les contraintes inhérentes de déplacement et dans le respect des recommandations sanitaires.

Dans cette optique, il faudra simplement vous assurer que les participants soient dotés d'un équipement adapté dans l'entreprise ou à domicile.

Nous mettons également à votre disposition ces liens vers des webinaires régionaux enregistrés sur des thématiques à même de vous intéresser :

<https://presanse-bretagne.org/bretagne/rencontres-sante-travail-2020-voir-ou-revoir-nos-8-webinaires/>

Nous vous informerons au fil de l'eau via les newsletters des webinaires organisés par les autres services de la région.

Nous restons à votre écoute ; n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes demandes !

Claudie Chédaleux
Directrice de l'AMIEM



Sensibilisation N°1

Aide à la mise en place de l'évaluation des risques dans les TPE / PME

Public visé

Personnes en charge de la mise en place et du suivi du document unique dans les entreprises de 1 à 50 salariés.

Pré-requis éventuels

L'existence de la fiche d'entreprise réalisée par votre service de santé au travail est un plus.



3 heures

Je m'inscris



Contexte

Le document unique est la transposition par écrit de l'évaluation des risques professionnels liés à une entreprise. Tout employeur est tenu de rédiger un document unique afin de prévenir les risques et prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser la sécurité et la santé des salariés.

Objectifs

- Identifier les dangers présents au sein de votre entreprise
- Evaluer et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis vos salariés
- Entamer la rédaction de votre document unique et votre plan d'action.

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 10 personnes par groupe (2 personnes de la même entreprise au plus).

Selon le public inscrit, l'OPPBTB apportera son expertise.

Pour un autre accompagnement (webinaire, accompagnement individuel en entreprise) -> Nous contacter.

Lieux / Dates - Horaires : 9h00 - 12h00

Lieux	Dates	Lieux	Dates
Caudan	28 janvier 2021	Redon	17 juin 2021
Vannes	28 janvier 2021	Vannes	17 juin 2021
Redon	18 février 2021	Auray	16 septembre 2021
Caudan	25 février 2021	Caudan	21 octobre 2021
Vannes	25 février 2021	Caudan	18 novembre 2021
Caudan	15 avril 2021	Redon	18 novembre 2021
Redon	15 avril 2021	Vannes	18 novembre 2021
Vannes	15 avril 2021	Auray	16 décembre 2021
Auray	29 avril 2021		
Caudan	17 juin 2021		

OPPBTB
La prévention BTB

Webinaire « Optimiser son aménagement au bureau ou en télétravail »



Contexte

Depuis quelque temps, le télétravail s'est largement développé et parfois dans l'urgence. Avez-vous pris le temps de réfléchir à l'aménagement de votre poste de travail, que ce soit à domicile ou en entreprise ?

Objectifs

Sensibiliser les salariés aux effets sur la santé du travail sur écran et proposer des solutions pratiques pour le réglage et l'aménagement de leur poste.

Effectif maximum par session

100 connexions

Public visé

Tout salarié concerné par le travail sur écran.

Pré-requis éventuels

Connexion internet adéquate, carte son.

1 heure



[Je m'inscris](#)



Lieux / Dates

	Dates - Horaires
Webinaire	19 janvier 2021 - 11h00 / 12h00
Webinaire	18 février 2021 - 14h00 / 15h00
Webinaire	23 mars 2021 - 11h00 / 12h00
Webinaire	22 avril 2021 - 14h00 / 15h00
Webinaire	18 mai 2021 - 11h00 / 12h00
Webinaire	17 juin 2021 - 14h00 / 15h00
Webinaire	21 septembre 2021 - 11h00 / 12h00
Webinaire	2 décembre 2021 - 14h00 / 15h00

Sensibilisation N°3

Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

Public visé

Employeur, encadrant ou toute personne en charge de la prévention

Pré-requis éventuels

Aucun.

 2 x 4 heures

Je m'inscris



Contexte

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) représentent aujourd'hui la première cause de maladie professionnelle reconnue. Toutes les entreprises sont concernées. Des démarches et des outils existent pour mieux appréhender la prévention des TMS.

Objectifs

1^{ère} demi-journée

- Définir les TMS
- Permettre d'identifier les facteurs de risque d'apparition des TMS sur une situation de travail
- Présenter les étapes et les acteurs clés d'une démarche de prévention TMS.

2^{ème} demi-journée

- Traiter des cas concrets identifiés au sein des entreprises participantes.

Effectif maximum par session

10 personnes

Cette action se fait en partenariat avec l'UDEM qui accueillera les participants dans ses locaux au :

507 rue Jacques Ange Gabriel - 56850 CAUDAN

Lieux / Dates

Lieux	Dates - Horaires
Vannes	11 juin 2021 - 9h00 / 13h00
	et 1 ^{er} octobre 2021 - 9h00 / 13h00

Union des Entreprises
MEDEF - MORBIHAN

[Retour programme](#)

La santé du dirigeant, premier capital immatériel de l'entreprise !



Contexte

Le santé est un état complet de bien-être physique, mental et social. Pour le dirigeant, sa santé est un allié incontournable de celle de son entreprise.

Dans un contexte d'évolution de la société et des services de santé au travail, il est aujourd'hui important d'accompagner les dirigeants sur ce sujet.

Objectifs

- Sensibiliser le dirigeant sur sa santé et l'importance de la préserver à travers des données théoriques et chiffrées
- Présenter des leviers d'action possibles
- Proposer un temps d'échanges et de réflexions sur des problématiques rencontrées

Effectif maximum par session

Afin de favoriser les échanges et permettre un suivi plus personnel, le nombre de places est limité à 8 personnes par groupe (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	15 juin 2021 - 9h00 / 12h30
Caudan	28 septembre 2021 - 9h00 / 12h30
Redon	16 novembre 2021 - 9h00 / 12h30

Public visé

Dirigeant

Pré-requis éventuels

Aucun.

3 heures 30



[Je m'inscris](#)



Sensibilisation N°5

Prévention et performance : une alliance gagnante pour votre entreprise !

Public visé

Chefs d'entreprises et chargés de la prévention en entreprise.

Pré-requis éventuels

Aucun.



1 heure 30

Je m'inscris



Contexte

En quoi la prévention des risques professionnels peut-elle devenir un facteur de performance de l'entreprise ?

Venez découvrir comment la prévention des risques peut devenir un argument économique, une force pour votre entreprise.

Objectifs

Investir dans du matériel, aménager votre atelier ou vos véhicules, organiser vos chantiers, former vos collaborateurs : savez-vous que ces actions ont un impact positif sur votre activité ? Une étude menée par l'OPPBTP le démontre. Elle met en évidence que les entreprises engagées dans des actions concrètes de prévention sont gagnantes. Près d'une centaine d'actions couvrant 90 % des métiers du secteur ont été éditées sous forme de fiches synthétiques mises à votre disposition. Ces exemples ont vocation à vous donner des arguments à même de justifier et démontrer l'impact positif, dans toutes ses dimensions, y compris économiques, des démarches de prévention.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

OPPBTP
La prévention BTP

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	28 mai 2021 - 9h00 / 11h00
Caudan	28 octobre 2021 - 10h00 / 11h30

[Retour programme](#)

Travaux en hauteur : un point sur les risques. Venez échanger sur vos pratiques !



Contexte

Les chutes de plain-pied et de hauteur ont représenté un tiers des accidents du travail dans le secteur du BTP. Par ailleurs, ces accidents ont souvent de très graves conséquences sur la santé. L'AMIEM a fait le choix d'accompagner l'OPPBTP sur la campagne de prévention du risque chute de hauteur.

Objectifs

- Mettre en évidence les enjeux liés à la prévention de ce risque particulier
- Rappeler les bonnes pratiques générales en termes d'organisation de chantier
- Recenser et échanger sur les équipements et organisations spécifiques à même de limiter ce risque.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	23 avril 2021 - 9h00 / 11h30
Caudan	30 septembre 2021 - 10h00 / 12h00
Vannes	19 novembre 2021 - 9h00 / 11h00

Public visé

Employeur, personne en charge de la prévention dans les entreprises de moins de 20 salariés, prioritairement dans les activités suivantes : Charpente-couverture-étanchéité / Menuiserie bois et métallique / Isolation-métallerie / Gros Oeuvre.

Pré-requis éventuels

Aucun.

2 heures



Je m'inscris



OPPBTP
La prévention BTP

Sensibilisation N°7

La poussière de silice : Etes-vous concerné ?

Public visé

Employeurs ou chargés de prévention.

Pré-requis éventuels

Aucun.



2 heures

Je m'inscris



Contexte

Si vos activités dans les Métiers du BTP, carrières, industries du caoutchouc, du plastique, de l'électronique, fabrication de prothèses dentaires, fonderies, sculpteurs, provoquent des dégagements de poussière, alors oui vous êtes concernés. Venez échanger sur les solutions pour protéger vos salariés et prendre connaissance de l'évolution du cadre réglementaire.

Objectifs

Sensibiliser les employeurs aux risques liés à la silice, aux changements réglementaires et in fine aux moyens à mettre en œuvre pour prévenir et protéger ses salariés dans ce nouveau cadre réglementaire (moyens techniques, organisationnels, humains).

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

OPPBTP
La prévention BTP

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	21 janvier 2021 - 9h00 / 11h30
Redon	5 mars 2021 - 14h00 / 16h30
Caudan	10 juin 2021 - 9h00 / 11h30
Vannes (*)	17 novembre - 17h00 / 19h00

* en présentiel ou webinaire

[Retour programme](#)

Vous travaillez de nuit ou à des horaires irréguliers ?



Contexte

Le nombre de travailleurs de nuit et/ou postés augmente. Les conséquences sur la santé de ces salariés n'est plus à démontrer : troubles du sommeil, de l'humeur, risque d'accidents du travail graves, diabète, obésité et augmentation du risque de cancer.

Une information sur ces conséquences avec une sensibilisation de l'importance du sommeil et de sa gestion, en fonction des horaires de travail, sera proposée.

Objectifs

Comprendre pour agir en termes de bien-être au travail :

- Le sommeil : son rôle, son mécanisme
- Les grandes règles de l'équilibre veille-sommeil, chronobiologie
- Les principes généraux de l'équilibre alimentaire.

Apprendre à mieux organiser son temps de sommeil et de repos, et à bien s'alimenter, en fonction de ses contraintes professionnelles dans le cadre du travail de nuit et posté.

Effectif maximum par session

12 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité

Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise

Public visé

Salariés exposés au travail de nuit et/ou posté.

Pré-requis éventuels

Information de l'employeur et des éventuelles instances représentatives du personnel sur les risques liés aux divers troubles du sommeil et de l'équilibre alimentaire.

2 heures



Je m'inscris



Sensibilisation N°9

Sensibiliser vos équipes aux enjeux des risques professionnels



Public visé

Salariés tous secteurs et tous contrats.

Pré-requis éventuels

Visite de l'entreprise éventuelle avec échanges avec la direction.



2 heures

Je m'inscris



Contexte

Une prévention efficace des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles. Celles-ci évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminuent les impacts.

Le jeu « JE RISQKOI ? » est un outil ludique et pédagogique innovant pour sensibiliser sur des risques professionnels et des thématiques de santé au travail.

Objectifs

- Connaître les différents risques professionnels (bruit, risque chimique, risque biologique, manutention, accident de travail, ambiance thermique) et des thématiques santé (sommeil, hygiène de vie, addictions, ...)
- Aborder des thématiques de santé
- Mettre en situation pour induire de la réflexion et de l'échange
- Faire l'expérience de certains risques professionnels par la simulation
- Donner des conseils de prévention.

Effectif maximum par session

Jusqu'à 15 personnes – réparties en 3 équipes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates

Lieu : dans votre entreprise ou dans nos locaux selon la disponibilité
Dates : à définir en fonction des contraintes de l'entreprise

Formez gratuitement vos salariés à la prévention des risques grâce au

E-LEARNING

**Simple
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 10 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (Evaluations des risques professionnels, Risque bruit, Risque chimique, Risque manutention, Risque TMS, ...)

www.amiem.fr

Et cliquez sur le bouton

 E-Learning



Professionalisme

Proximité

Innovation

Qualité de service

Dynamisme

AMIEM

Association **M**édicale **I**nter-**E**ntreprises
du **M**orbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff
CS 45591
56855 CAUDAN Cedex

02 97 362 262

www.amiem.fr

